



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 13 décembre 1996 — N° 69

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

13 décembre 1996

13 décembre 1996

Le vendredi 13 décembre 1996

N° 69

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 87Loi concernant les conditions d'utilisation d'immeubles de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 250Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est et la Municipalité de la rivière Malbaie — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 21 décembre 1996.

13 décembre 1996

(Dépôt n° 596-961213)

M. Bertrand (Charlevoix) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 250, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est et la Municipalité de la rivière Malbaie.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 250 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Dépôt de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose:

Le rapport annuel de l'Université du Québec et des établissements du réseau, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1996.

(Dépôt n° 597-961213)

M. Brassard, ministre des Transports, dépose:

Le rapport annuel du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 598-961213)

M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

La réponse à la question écrite de M. Fournier (Châteauguay) concernant les inondations survenues en janvier 1996 dans la région de Châteauguay – Question n° 15, *Feuilleton et préavis* du 11 décembre 1996.

(Dépôt n° 599-961213)

13 décembre 1996

Dépôt de rapports de commissions

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 12 décembre 1996, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

(Dépôt n° 600-961213)

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, les 26 et 27 novembre et les 10 et 12 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 3 Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 601-961213)

M. Laprise (Roberval), au nom de M. Beaulne (Marguerite-D'Youville), dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 5 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 74 Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur la santé et la sécurité du travail — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 602-961213)

Dépôt de pétitions

M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 414 travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux de l'ouest de l'île de Montréal, concernant les compressions dans le domaine de la santé.

(Dépôt n° 603-961213)

13 décembre 1996

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède aux votes reportés, à la séance du 12 décembre 1996, sur le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, et sur les amendements présentés par M. Bégin, ministre de la Justice, et M. Mulcair (Chomedey).

Sont d'abord mis aux voix les amendements de M. Bégin, ministre de la Justice, aux articles 1, 4, 5, 6, 6.1, 7, 92, 100, 109, 110, 113, 121, 121.4, 126.1, 130.1, 153.1 à 153.6, 187.1 et aux annexes I à V de la version française du projet de loi, ainsi que les amendements aux articles 17, 20, 21, 22, 24, 26, 28, 33, 34, 49, 56, 70, 81, 103, 117, 118, 120, 136, 137, 141, 144, 146, 148, 149, 152, 166 et 181 de la version anglaise du projet de loi; un vote par appel nominal est exigé.

Ces amendements sont adoptés par le vote suivant:

(Vote n° 88 en annexe)

Pour: **57** Contre: **33** Abstention: **0**

Puis, l'amendement de M. Mulcair (Chomedey) à l'article 39 du projet de loi est mis aux voix.

Cet amendement est adopté.

Les amendements de M. Mulcair (Chomedey) aux articles 52, 64 (versions française et anglaise), 116 et 153 du projet de loi sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces amendements sont rejetés par le vote suivant:

13 décembre 1996

(Vote n° 89 en annexe)

Pour: **33** Contre: **58** Abstention: **0**

Les articles et les annexes, ainsi amendés, du projet de loi sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces articles et annexes amendés sont adoptés par le vote suivant:

(Vote n° 90 en annexe)

Pour: **58** Contre: **33** Abstention: **0**

Tous les articles dont la Commission des institutions n'a pas disposé, ainsi que les intitulés et le titre du projet de loi sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces articles et intitulés et le titre du projet de loi sont adoptés par le vote suivant:

(Vote n° 91 en annexe)

Pour: **58** Contre: **33** Abstention: **0**

La motion de renumérotation du projet de loi n° 130, proposée par M. Bégin, ministre de la Justice, est mise aux voix.

Cette motion de renumérotation est adoptée.

Enfin, le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130, ainsi amendé, est

13 décembre 1996

mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ce rapport, tel qu'amendé, est adopté par le vote suivant:

(Vote n° 92 en annexe)

Pour: **58** Contre: **33** Abstention: **0**

L'Assemblée procède ensuite au vote reporté, à la séance du 12 décembre 1996, sur la motion de M. Benoit (Orford) proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française.

Cette motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 93 en annexe)

Pour: **33** Contre: **60** Abstention: **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de tenir des consultations particulières sur le projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi sur la Régie de l'énergie;
- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 41, Loi modifiant la

13 décembre 1996

Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les contrats d'assurance de responsabilité de certains établissements.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose:

Copie d'un rapport, en date du 9 décembre 1996, remis à Mme la ministre de l'Éducation par M. Thomas J. Boudreau, concernant le besoin de places-élèves pour les élèves francophones du primaire relevant de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans le quartier Côte-des-Neiges.

(Dépôt n° 604-961213)

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. le Président suspend la séance jusqu'à 15 heures.

13 décembre 1996

La séance reprend à 15 h 10.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, soit adopté.

À 17 h 59 , M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, soit adopté.

À la fin de son intervention, M. Lefebvre, leader adjoint de l'opposition officielle, propose

13 décembre 1996

l'ajournement du débat.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 94 en annexe)

Pour: **11** Contre: **30** Abstention: **0**

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 73, Loi concernant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 73 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

L'amendement de M. Léonard à l'article 28 du projet de loi n° 73 est étudié et adopté en commission

13 décembre 1996

plénière.

Le projet de loi n° 73, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 73.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 73 est adopté.

Adoption du principe

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 82, Loi reportant l'élection générale de 1996 à la Ville de La Baie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 82 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 82 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 83 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 83 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Adoption

13 décembre 1996

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 72, Loi modifiant les lois constitutives des communautés urbaines et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 72 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements de M. Trudel aux articles 34.1, 101.1, 102.1 et 103.1 du projet de loi n° 72 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 72, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 72.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 72 est adopté.

13 décembre 1996

À 23 h 46, sur la motion de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au lundi 16 décembre 1996, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

13 décembre 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur les amendements au projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, transmis par M. Bégin, ministre de la Justice, en vertu de l'article 252 du Règlement:

(Vote n° 88)

POUR - 57

Barbeau	Brassard	Julien	Perreault
Baril	Brien	Lachance	Perron
(<i>Arthabaska</i>)	Campeau	Landry	Rioux
Baril	Caron	(<i>Verchères</i>)	Rivard
(<i>Berthier</i>)	Charest	Laprise	Robert
Beaudoin	Chevrette	Laurin	Rochon
Beaumier	Cliche	Leduc	Signori
Bégin	Côté	Lelièvre	Simard
Bélanger	Désilets	Léonard	(<i>La Prairie</i>)
(<i>Anjou</i>)	Deslières	Malavoy	Simard
Bertrand	Dion	Marois	(<i>Richelieu</i>)
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Ménard	Trudel
Bertrand	Facal	Morin	Vermette
(<i>Portneuf</i>)	Gagnon	(<i>Dubuc</i>)	
Blais	Gaulin	Morin	
Boisclair	Gendron	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boucher	Harel	Paré	
Boulerice	Jolivet	Pelletier	

CONTRE - 33

Beaudet	Charbonneau	Fournier	Lefebvre
Bélanger	(<i>Bourassa</i>)	Frulla	LeSage
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chenail	Gagnon-Tremblay	Loiselle
Benoit	Cherry	Gautrin	Maciocia
Bergman	Copeman	Gauvin	Marsan
Bordeleau	Cusano	Gobé	Mulcair
Chagnon	Delisle	Houda-Pepin	Ouimet
Paradis	Poulin	Vaive	Williams
Parent	Thérien	Vallières	

13 décembre 1996

ABSTENTION - 0

Sur les amendements aux articles 52, 64, 116 et 153 du projet de loi n° 130, transmis par M. Mulcair (Chomedey) en vertu de l'article 252 du Règlement:

(Vote n° 89)

POUR - 33

Beudet	Chenail	Gauvin	Ouimet
Bélanger	Cherry	Gobé	Paradis
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Copeman	Houda-Pepin	Parent
Benoit	Cusano	Lefebvre	Poulin
Bergman	Delisle	LeSage	Thérien
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Vaive
Chagnon	Frulla	Maciocia	Vallières
Charbonneau	Gagnon-Tremblay	Marsan	Williams
<i>(Bourassa)</i>	Gautrin	Mulcair	

CONTRE - 58

Barbeau	Bertrand	Campeau	Facal
Baril	<i>(Charlevoix)</i>	Caron	Gagnon
<i>(Arthabaska)</i>	Bertrand	Charest	Gaulin
Baril	<i>(Portneuf)</i>	Chevrette	Gendron
<i>(Berthier)</i>	Blais	Cliche	Harel
Beaudoin	Boisclair	Côté	Jolivet
Beaumier	Boucher	Désilets	Julien
Bégin	Boulerice	Deslières	Lachance
Bélanger	Brassard	Dion	Landry
<i>(Anjou)</i>	Brien	Doyer	<i>(Verchères)</i>
Laprise	Léonard	Ménard	<i>(Nicolet-Yamaska)</i>
Laurin	Malavoy	Morin	Paquin
Leduc	Marois	<i>(Dubuc)</i>	Paré
Lelièvre		Morin	

13 décembre 1996

Pelletier	Signori
Perreault	Simard
Perron	(<i>La Prairie</i>)
Rioux	Simard
Rivard	(<i>Richelieu</i>)
Robert	Trudel
Rochon	Vermette

ABSTENTION - 0

Sur les articles et les annexes, ainsi amendés, du projet de loi n° 130:

(Vote n° 90)

POUR - 58

Barbeau	Brassard	Julien	Pelletier
Baril	Brien	Lachance	Perreault
(<i>Arthabaska</i>)	Campeau	Landry	Perron
Baril	Caron	(<i>Verchères</i>)	Rioux
(<i>Berthier</i>)	Charest	Laprise	Rivard
Beaudoin	Chevrette	Laurin	Robert
Beaumier	Cliche	Leduc	Rochon
Bégin	Côté	Lelièvre	Signori
Bélanger	Désilets	Léonard	Simard
(<i>Anjou</i>)	Deslières	Malavoy	(<i>La Prairie</i>)
Bertrand	Dion	Marois	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Ménard	(<i>Richelieu</i>)
Bertrand	Facal	Morin	Trudel
(<i>Portneuf</i>)	Gagnon	(<i>Dubuc</i>)	Vermette
Blais	Gaulin	Morin	
Boisclair	Gendron	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boucher	Harel	Paquin	
Boulerice	Jolivet	Paré	

CONTRE - 33

13 décembre 1996

Beudet	Chenail	Gauvin	Ouimet
Bélanger	Cherry	Gobé	Paradis
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Copeman	Houda-Pepin	Parent
Benoit	Cusano	Lefebvre	Poulin
Bergman	Delisle	LeSage	Thérien
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Vaive
Chagnon	Frulla	Maciocia	Vallières
Charbonneau	Gagnon-Tremblay	Marsan	Williams
<i>(Bourassa)</i>	Gautrin	Mulcair	

ABSTENTION - 0

Sur tous les articles dont la commission n'a pas disposé, les intitulés et le titre du projet de loi n° 130:

(Vote n° 91)

(Identique au vote n° 90)

Sur le rapport, ainsi amendé, de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 130:

(Vote n° 92)

(Identique au vote n° 90)

Sur la motion de M. Benoit (Orford) proposant que soit reportée l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française:

(Vote n° 93)

13 décembre 1996

POUR - 33

Beaudet	Chenail	Gauvin	Ouimet
Bélanger	Cherry	Gobé	Paradis
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Copeman	Houda-Pepin	Parent
Benoit	Cusano	Lefebvre	Poulin
Bergman	Delisle	LeSage	Thérien
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Vaive
Chagnon	Frulla	Maciocia	Vallières
Charbonneau	Gagnon-Tremblay	Marsan	Williams
(<i>Bourassa</i>)	Gautrin	Mulcair	

CONTRE - 60

Barbeau	Brassard	Jolivet	Paré
Baril	Brien	Julien	Pelletier
(<i>Arthabaska</i>)	Campeau	Lachance	Perreault
Baril	Caron	Landry	Perron
(<i>Berthier</i>)	Charest	(<i>Verchères</i>)	Rioux
Beaudoin	Chevrette	Laprise	Rivard
Beaumier	Cliche	Laurin	Robert
Bégin	Côté	Leduc	Rochon
Bélanger	Désilets	Lelièvre	Saint-André
(<i>Anjou</i>)	Deslières	Léonard	Signori
Bertrand	Dion	Malavoy	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Marois	(<i>La Prairie</i>)
Bertrand	Facal	Ménard	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Gagnon	Morin	(<i>Richelieu</i>)
Blais	Garon	(<i>Dubuc</i>)	Trudel
Boisclair	Gaulin	Morin	Vermette
Boucher	Gendron	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boulerice	Harel	Paquin	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint de l'opposition officielle, proposant l'ajournement du débat sur l'adoption du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative:

(Vote n° 94)

POUR - 11

13 décembre 1996

Beaudet
Bergman
Bissonnet

Cusano
Delisle
Gautrin

Gauvin
Gobé
Laporte

Lefebvre
Paradis

CONTRE - 30

Barbeau
Baril
(Arthabaska)
Beaulne
Bégin
Bertrand
(Charlevoix)
Bertrand
(Portneuf)

Boisclair
Boulerice
Brassard
Brien
Campeau
Charest
Cliche
Côté
Désilets

Deslières
Dion
Facal
Gendron
Harel
Jolivet
Lachance
Léonard
Malavoy

Paquin
Paré
Rivard
Rochon
Saint-André
Trudel

ABSTENTION - 0